



Lettre de l'association Vivre en Famille

Décembre 2009

Au service de la famille, des enfants, des couples et des personnes handicapées

Ces enfants
Qui nous font grandir

Novembre 2009 – 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Dans le monde, 1,02 milliard d'individus sont sous alimentés.

17.000 enfants meurent de faim chaque jour.

En République Démocratique du Congo la mortalité infantile atteint 17/00.

Depuis 1997 à Djibouti et 2004 en République Démocratique du Congo, l'association **Vivre en Famille** apporte son aide humanitaire dans les orphelinats et les écoles.

Des milliers d'enfants vivent dans le dénuement extrême avec au mieux un seul repas par jour.

Notre connaissance du terrain et nos correspondants locaux nous permettent d'agir selon les besoins de l'enfant – nourriture – hébergement – soins médicaux – scolarité.

Depuis 16 ans, **Vivre en Famille**, en France et à l'étranger, défend la cause des enfants abandonnés, rejetés, soit parce qu'ils sont handicapés ou malades, soit en raison de la misère dans leur pays.

Vous aussi, venez nous rejoindre pour cette grande cause.

**PARRAINEZ UN ENFANT
OU FAITES UN DON**

Il mangera à sa faim

Il sera soigné

Il sera scolarisé

VOUS LUI DONNEREZ UN AVENIR

(coupon en page 8)



Là où des enfants sont
condamnés à vivre dans
la misère, les Droits de
l'Enfant sont violés.
S'unir pour les faire
respecter est un devoir.

Sommaire :

p.1 : 20^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant

p.2 : Journée annuelle des familles.

p.3 : Bilan des activités et perspectives

p. 5 : Parrainage

Programme SERA

p.6 : Foyer occupationnel

Actions humanitaires

p 8 : Assemblée Générale

Renseignements pratiques



Maurice LABAISSE
Président

Ouverture de la journée
annuelle des familles le samedi
23 mai 2009

Chers Amis,

Je suis très heureux d'ouvrir cette nouvelle journée des familles, heureux de vous voir toujours aussi nombreux, heureux d'accueillir nos invités venus de loin et pourtant si proches de nous par les liens forts qui nous relient et par la fréquence de nos communications quasi-quotidiennes. Nous sommes souvent suspendus au coup de téléphone ou au mail annonçant la liste d'enfants pour lesquels nous devons trouver les meilleurs parents ou encore le jugement d'adoption qui rassurera les nouveaux parents souvent inquiets mais, on vous comprend.

Je commencerais par ordre alphabétique des pays et cela correspond à la chronologie de nos relations à l'étranger.

Pour Djibouti, nous avons l'honneur d'accueillir M. IBRAHIM HOUSSEN WAÏS, Magistrat, Substitut du Procureur de la République de Djibouti.



Monsieur le Substitut, nous savons que tous les dossiers d'adoption passent dans votre bureau avant le jugement. Vous êtes en relation avec Les Sœurs de la Nativité et surtout Sœur Marie-Dominique qui ne tarit pas d'éloges sur votre compétence, votre amabilité, votre qualité humaine. Merci pour ce que vous faites et pour l'intérêt que vous portez à l'Association en étant présent aujourd'hui.

Je souhaite également la bienvenue à votre fille Dekka qui vous accompagne.

Pour la République Démocratique du Congo, nous avons l'honneur d'accueillir Le Père Crispin BASUESUMUKA, Prêtre du Diocèse de BOMA (R.D.C.), notre correspondant auprès des Autorités Congolaises.



Père, vous avez su nous convaincre de vous aider il y a 4 ans pour l'école de votre village, depuis nos activités en R.D.C. connaissent un développement et des perspectives importantes.

Vous êtes le meilleur ambassadeur de la R.D.C. pour les enfants et les personnes en difficulté, le meilleur ambassadeur de VIVRE EN FAMILLE au Congo.

Merci à vous Père.

Nous regrettons l'absence de Mme Véronique CHIKWAKA, Directrice de la Protection de l'Enfance au Ministère du Genre et de la Famille à Kinshasa.

Mme CHIKWAKA qui malheureusement n'a pu obtenir son visa dans les délais, a été convaincue très vite de l'intérêt de notre démarche en faveur des enfants, et nous savons que si les portes des Ministères en R.D.C. se sont ouvertes aussi facilement et aussi rapidement, nous lui devons. Nous la remercions vivement pour son engagement en faveur de notre action, pour la qualité de son accueil et sa grande gentillesse.

Tous ces propos peuvent paraître de circonstances, de pure politesse, mais sachez qu'à Djibouti comme en R.D.C, dès que nous arrivons sur votre sol, nous nous sentons un peu chez nous. C'est dire la chaleur et le climat d'amitié qui y règnent.

Et je n'oublie pas celles et ceux sans qui rien ne serait possible, qui gèrent et travaillent dans les orphelinats, les Sœurs de Djibouti, les Sœurs de Boma, les Sœurs de Kinshasa et Joachim.

Merci à tous et toutes pour cette précieuse collaboration.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est que nous avons tous en commun au fond de nous-mêmes cette conviction de l'action à mener au bénéfice des enfants privés de famille, cet amour des enfants.



C'est ce qui nous a conduits la première fois à Djibouti en 1997 lorsque nous sommes allés adopter notre fille Ayane. C'est ce qui nous a conduits à Yombé pour la reconstruction de l'école du village.

Pour nous l'adoption est naturellement liée à l'action humanitaire et cela doit l'être également pour toutes les familles adoptives qui pour toujours auront ce lien avec le pays qui leur a donné leur enfant.

On ne le répètera jamais assez, c'est tellement important, si important et vous l'entendrez au cours de l'après-midi, que l'action humanitaire devient un axe fort pour l'association.

Pourquoi ? Pour répondre à la mesure de la détresse, de la pauvreté, du dénuement des enfants que nous rencontrons.

Je n'en dirais pas plus pour l'instant, notre programme humanitaire fera l'objet de précisions au fil des interventions.

Comme à l'habitude, Edith lancera le débat avec le bilan des adoptions nationales et internationales, les perspectives et bien d'autres sujets encore.

Et tous ceux qui travaillent à nos côtés et qui ont des choses à vous dire viendront à leur tour à la tribune.

Après ces interventions qui auront éclairé un peu plus nos invités sur le fonctionnement de l'association, nous leur donnerons la parole pour qu'ils vous fassent part de leurs impressions, leurs attentes sur l'association et ses orientations et surtout, qu'ils vous parlent de leur pays, qu'ils vous fassent partager ce que nous ressentons à chaque voyage, l'affection d'une population qui compte sur nous, sur chacun de nous.

Je vous remercie.



Edith LABAISSE,
Directrice de l'Organisme
d'Adoption et du Programme
SERA

*** Adoption française :**

Enfants présentant une particularité adoptés par l'intermédiaire de l'O.A.A. : 5

Age		Garçons	Filles
0 à 12 mois :	2	1	1
1 an à 2 ans :	1	1	/
plus de 2 ans :	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>/</u>
	5	4	1

Enfants porteurs de la trisomie 21 : 3
Autres problèmes de santé : 2

Les enfants sont généralement proposés à l'O.A.A. par les départements d'origine. Ainsi 18 départements en recherche de parents ont sollicité l'O.A.A. en 2008.

Nous rappelons à cette occasion aux départements la nécessité de proposer l'enfant porteur d'un handicap dès son plus jeune âge, dès que sa situation juridique le permet. Les adoptions d'enfants à particularité d'un âge supérieur à 2 ans apparaissent en effet plus difficiles à réaliser.

Ces procédures sont coûteuses car les frais de déplacement comme les frais administratifs restent à la charge de l'O.A.A.

Les Collectivités continuent d'ignorer le service rendu alors qu'elles voient disparaître après l'adoption une charge financière conséquente.



Le Bonheur est partagé



Relations avec les familles adoptantes :

L'Association procède aux suivis règlementaires des adoptions. Au-delà, les familles adoptantes restent très proches de l'Organisme d'Adoption et de fréquentes rencontres individuelles ou en groupe permettent de larges échanges sur l'évolution des enfants porteurs d'une différence.

Chaque année un week-end de travail est organisé dans un gîte de la région.



Exposé par Alain GUINOISEAU sur les mesures de protection juridiques et financières pour les enfants handicapés.

A cette occasion les parents d'enfants porteurs d'un handicap mental rencontrent les professionnels invités en fonction des thèmes retenus – Assistante Sociale, Psychologue, Kinésithérapeute, Enseignante spécialisée etc...

Au cours des échanges des solutions sont recherchées aux difficultés rencontrées par les familles et pour assurer la meilleure intégration des enfants.

Pour la qualité des travaux, les enfants sont pris en charge par un encadrement de jeunes filles proposant de multiples activités et jeux et par des amis Pascale et Jacques musiciens et chanteurs de Gospel



Perspectives pour l'adoption nationale des enfants à particularité

A ce jour, 14 couples titulaires de l'agrément sont candidats à l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques. 11 dossiers d'enfants pupilles de l'Etat sont en attente. Ils concernent souvent des enfants dont l'état de santé ou le handicap relèvent d'établissements spécialisés ou atteignent un âge jugé trop élevé pour les candidats.

* Adoption Etrangère (Djibouti) :

- Nombre d'enfants adoptés 42

* <u>Age :</u>	Garçons	Filles	
- 1 à 2 ans =	34	22	12
- 2 à 5 ans =	8	8	/
- plus de 5 ans =	/	/	/
	42	30	12

Les enfants sont généralement en bonne santé.

Le suivi médical est assuré par un pédiatre.

Les vaccinations sont à jour à l'arrivée des enfants.

Un test V.I.H. est obligatoirement effectué pour tout enfant admis à l'Orphelinat.

Une radio pulmonaire est réalisée avant le départ des enfants pour la France.



La terrasse de l'orphelinat à Djibouti



Distribution de gâteaux par Sister

Conseil de Famille du 26 septembre 2009

Dès 9 heures, 26 couples candidats à l'adoption étaient convoqués à l'entretien habituel.

Dans une première partie collective, après la présentation des activités de l'association, les candidats ont été informés des possibilités d'adoption à Djibouti et en République Démocratique du Congo. Les raisons expliquant l'abandon des enfants, les conditions de vie dans les orphelinats et les processus administratifs et juridiques ont été précisés.

De nombreuses questions ont permis d'enrichir le débat et déjà pour beaucoup de participants de se projeter vers un futur souhaité le plus proche possible.



Edith et Maurice Labaisse ouvrant la séance

Ensuite, place aux entretiens individuels par couple face à deux membres du Conseil de Famille de l'association (6 couples ayant une large expérience de l'adoption*).



* Christine et Pierre Calleja



* Annie et Alan Guimouseau



* Francine et Patrick Mercier



* Véronique et Alain Bugaut



* Sabine et Arnaud Jamet

Perspectives pour l'adoption internationale

* Djibouti :

Après un net redressement en 2008, l'année 2009 retrouvera un niveau voisin de celui enregistré en 2007 avec un peu plus d'une vingtaine d'enfants arrivés sur le sol français.

Ces variations s'expliquent par les délais administratifs incompressibles (minimum 1 an) à partir desquels les enfants peuvent être proposés à l'adoption.

D'une année à l'autre quelques décalages en fin d'exercice peuvent aussi influencer les résultats. Ainsi près de 40 enfants ont été attribués courant 2009 dont une partie arrivera début 2010

* République Démocratique du Congo :

Les trois premiers enfants adoptés par notre intermédiaire en RDC sont arrivés début avril. Ils sont tous les trois originaires de Bôma (Bas-Congo).



Six autres enfants dont l'arrivée était programmée début août ont enfin été accueillis début novembre par leurs parents à Kinshasa.

Un nouveau groupe de 9 enfants devrait arriver fin décembre ou début janvier 2010.

La mise en place de nouvelles procédures par les Autorités Françaises et Congolaises n'a pas permis d'atteindre nos objectifs fixés en début d'année.

Mais les bonnes relations tissées avec les responsables locaux et les orphelinats permettent d'envisager une forte progression en 2010.

Il est à souligner un nombre important d'enfants adoptables âgés de plus de 7 ans.

C'est une question qui d'ailleurs préoccupe les Pouvoirs Publics actuellement puisque la plupart des agréments délivrés par les départements précisent un âge limite souvent inférieur à 2 ou 3 ans.

Les candidats à l'adoption dans les pays d'Europe : Italie, Espagne ... paraissent plus ouverts à l'accueil d'enfants plus grands. **Nous devons y réfléchir.**



Novembre 2009 dans l'orphelinat de "COLK" à Kinshasa:

Jeanne, 10 ans est en pleurs, elle demande à être adoptée.

* Parrainage :

Nos récents voyages en RDC nous ont fait rencontrer ces enfants, pour la plus part orphelins, vivant dans des conditions de pauvreté extrême. Les orphelinats n'ont aucun confort, une hygiène inacceptable, une alimentation très insuffisante, des soins médicaux très sommaires.

Malheureusement tous ces enfants ne seront pas adoptés.

Alors pour ceux qui auront survécu dans ces conditions à la malnutrition, à la maladie, quel avenir peuvent-ils espérer, quelle peut être leur place dans notre monde ?

Grâce au parrainage que nous mettons en place nous pouvons permettre à ces enfants de vivre dignement d'aller à l'école, d'apprendre un métier ...

Nous pouvons ainsi leur construire un avenir, changer leur monde.



Nos correspondants locaux issus de congrégations religieuses ou d'associations locales connaissent bien chaque enfant et son environnement. Ils sont les mieux placés pour un accompagnement individuel dans la durée et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Au-delà d'un engagement financier le parrainage permet d'établir une relation privilégiée avec un enfant souvent sans aucune relation familiale. Enfin cet enfant existera pour un proche, pour son parrain.

Le parrainage peut aussi prendre une autre dimension par la visite au filleul sur place. Un projet de voyage solidaire est en cours d'élaboration.

Voir coupon page 8.



Edith LABAISSE remettant les présents et courriers des parrains et marraines aux 53 filleuls à ce jour. Beaucoup d'émotions

* Programme SERA (Solidarité Enfants Roumains Abandonnés) :

Dans le cadre de la Convention signée avec CARE-FRANCE, VIVRE EN FAMILLE assure :

- la prise en charge des soins médicaux des enfants roumains malades ou handicapés accueillis en France
- le suivi administratif et médical des enfants et l'assistance aux familles d'accueil.

Au cours de l'année 2008, 88 visites ont été rendues auprès des familles d'accueil et de très nombreuses communications téléphoniques ont été passées par notre équipe de professionnelles – assistantes sociales.

Ce travail a permis de dresser une situation précise pour l'ensemble des familles et de recenser les difficultés.

Ainsi des situations ont fait l'objet d'intervention auprès :

- des Maisons Départementales des Personnes Handicapées
- des Établissements spécialisés
- des Caisses de Prévoyance Maladie et des CAF
- des Services Juridiques et Administratifs



François de COMBRET Fondateur de SERA et Maurice LABAISSE

Trois réunions ont été organisées au cours de l'exercice :

- 2 réunions en Normandie
- 1 réunion dans le Var

Les échanges furent d'une grande richesse pour les uns et pour les autres et aussi parfois d'une touchante sincérité quant à la charge morale supportée par quelques familles.

Des aides financières sont apportées à quelques familles. Mais pour chaque dossier, l'association veille à ce que les aides sociales auxquelles les enfants peuvent prétendre soient bien recherchées et obtenues.

Deux enfants ont été accueillis en France pour de lourdes interventions chirurgicales.

Trois enfants ont effectués des courts séjours pour des soins médicaux de moindre gravité.



Un moment de convivialité et de réconfort

*** Foyer Occupationnel pour personnes handicapées mentales adultes :**

Le foyer de vie ouvert au siège de l'association depuis le 1^{er} mars 1996 accueille 19 résidents soit la capacité autorisée par le Conseil Général de l'Orne.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 il est dirigé par Mme Sylvie LESAGE

Origine des résidents :

Départements : 50 - 54 - 58 - 59 - 61 - 72 - 75 - 77 - 78 - 92 - 93 - 95



La moyenne d'âge est de 38 ans - 21 ans pour le plus jeune et 56 ans pour le plus âgé.

Résidents sexe féminin : 9

Résidents sexe masculin : 10

Le nombre de journées de présence s'élève à 6 469 soit un taux de présence de 93,3%.

Le taux de présence élevé pour ce foyer permanent ouvert toute l'année s'explique par l'absence de liens familiaux pour un grand nombre des résidents.

Conformément au projet d'établissement, la vie du foyer est organisée en fonction des objectifs fixés : confort, ambiance familiale, activités occupationnelles, loisirs.

Ainsi différents ateliers sont proposés : peinture sur bois, collage de serviettes, réalisation de lampes, peinture sur toile...

Des ateliers thérapeutiques animés par la psychologue permettent de développer les différentes mémoires : visuelles, auditives, olfactives.

Par groupes de niveau, des activités éducatives comprenant des notions d'apprentissage scolaire permettent d'acquérir la lecture, l'écriture, le calcul, le graphisme ou pour d'autres de maintenir leurs connaissances.

Les activités extérieures trouvent une large place avec les soins aux animaux (chien, chat, poules et lapins), les petits travaux de jardinage de la serre, les fréquentes promenades, et la pratique du sport (équitation, natation, gymnastique...).



Chaque week-end des sorties sont organisées selon les souhaits des résidents.

Au cours de l'année 2008, deux séjours de vacances ont été organisés à l'Ascension et en juin.



Cet été à la mer

L'année s'est terminée avec le repas festif où étaient invités les familles et amis des résidents.



Toutes et tous sur la scène de la salle des fêtes de Champsecret pour un beau répertoire

Le personnel du foyer est stable.

Les infrastructures ont fait l'objet de travaux d'entretien ou de réfection.

Perspectives :

Deux nouvelles places en accueil temporaire ont été autorisées courant 2009.



Arnaud JAMET
Délégué aux Actions Humanitaires

*** Les actions humanitaires :**

DJIBOUTI

Chaque année 12 à 13 jeunes assistantes sont recrutées pour les soins aux enfants de l'orphelinat.



Un container de 90 m³ chargé de lait, produits d'hygiène, vêtements, fournitures scolaires, matériel divers est expédié chaque année. Les fournitures sont réparties entre l'orphelinat et quelques villages du Nord du Pays.

Au cours des fréquents séjours à Djibouti, à l'occasion de l'accompagnement des familles adoptantes, les responsables de l'association s'assurent de la bonne distribution réalisée en fonction des besoins et de l'acheminement hors de la capitale.

Programme 2009/2010

-Aménagement d'un local adapté pour enfants handicapés accueillis à l'orphelinat.

Ces enfants pour lesquels une adoption est difficile voire impossible doivent bénéficier de conditions d'hébergement, de soins, d'assistance et de stimulation de qualité.

Des enfants avec un lourd handicap



-Construction et aménagement d'un local bibliothèque à l'école de GUIRRORI.



Stéphane POUËSSEL fournisseur de la charpente et du mobilier, présente à l'assemblée la prochaine mission humanitaire à Djibouti.

Dans cette région isolée non reliée au réseau électrique, les enfants parcourent de longues distances pour se rendre à l'école. Les livres mis à leur disposition dans ce local leur donneront une ouverture sur le monde et une meilleure chance pour leur avenir.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les orphelinats situés à BOMA et à KINSHASA fonctionnent dans un grand dénuement et dans des conditions d'hygiène inacceptables.

Un premier container est arrivé à BOMA en décembre 2008 chargé de vêtements,



produits d'hygiène, fournitures scolaires, outillage, peinture ...

Des aides financières de première urgence ont été apportées ainsi que des denrées alimentaires



Programmes 2009/2010

* Réhabilitation d'un orphelinat à BOMA

Les chambres des enfants ne sont pas équipées de lits pour la plupart, et les enfants dorment sur des paillasses à même la terre battue

Travaux d'agrandissement – électrification – alimentation en eau à partir d'un puits – assainissement des locaux et fourniture de mobiliers.

Création d'un petit centre d'accueil pour enfants handicapés à TSHELA

- Aide à la scolarité à YOMBE, région où 500 enfants ne sont pas scolarisés en raison de la pauvreté des familles

- Projet en partenariat avec le Ministère du Genre et de la Famille pour la construction et le fonctionnement d'un orphelinat "pilote" à KINSHASA.

- Elaboration d'actions de formation visant au développement des cultures vivrières dans le Bas-Congo.



Avril 2009 –
Audience chez
Madame Marie-
Ange LUKIANA
Ministre du Genre,
de la Famille et de
l'Enfant

Sensibilisée par nos actions humanitaires en RDC, Madame la Ministre a souhaité nous recevoir. Son Excellence nous a fait un point général sur les difficultés que rencontre son pays. Elle nous a beaucoup parlé des violences sexuelles sur les femmes et les enfants perpétrées comme armes de guerre en RDC. Elle nous a remis sa récente déclaration au Palais du Peuple devant les Députés et Sénateurs.

Extraits : **Je dénonce**

Moi, femme de la République Démocratique du Congo
Je dénonce que je suis violée par des cohortes armées, par des bandits de tout bord ...

Je dénonce que je suis transformée en bête de somme sexuelle

Je n'ai pas d'âge : je suis une petite fille violée dès mon berceau, je suis une jeune fille à l'avenir brisé par les viols, je suis une mère de famille disloquée par les violences sexuelles, je suis une vieille femme déshonorée et avilie par des inconnus ...

Je n'ai pas de visage, je n'ai plus d'âme, je n'ai plus de vie ...
Je n'ai plus de sourire, je n'ai que des pleurs.

...

Au terme de cet entretien, Madame la Ministre prenait l'avion pour le Nord-KIVU, théâtre de ces exactions. Elle nous y a invités. Nous avons promis d'y aller à la prochaine occasion et d'apporter notre aide en commençant, et c'est son idée, par des actions de sensibilisation, dans les établissements scolaires, au respect des jeunes filles et femmes congolaises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VIVRE EN FAMILLE

Le samedi 26 septembre 2009



Merci aux 320 adhérents pour votre intérêt porté à nos actions, pour la confiance témoignée et votre engagement à nos côtés (document bilan 2008 disponible sur site internet)

Administrateurs et Responsables élus à l'issue de l'A.G. :

- | | | | |
|--|-------------------|---|------------------|
| - Président : | Maurice LABAISSE | - Vice-présidente : | Elisabeth LELOUP |
| - Trésorier : | Alain GUINOISEAU | - Trésorier adjoint : | Patrick MERCIER |
| - Secrétaire : | Christine CALLEJA | - Secrétaire adjointe : | Sabine JAMET |
| - Responsable de l'Organisme
d'Adoption et du Programme
SERA : | Edith LABAISSE | - Délégué aux Actions
Humanitaires : | Arnaud JAMET |

Renseignements pratiques :

- **Foyer de vie des adultes handicapés :**
tél. : 02 33 37 76 88 fax : 02 33 37 96 10
e-mail : veffoyer@orange.fr

- Adoption, Services aux familles et actions humanitaires :

tél. : 02 33 37 96 07 fax : 02 33 37 31 31
e-mail : edithlabaisse@yahoo.fr

Adresse postale de l'association Vivre en Famille:
Les Forges de Varenne
61700 CHAMPSECRET

Cette lettre peut être utilement diffusée autour de vous.
Elle est disponible sur le site www.vivre-en-famille.fr,
rubrique "Actualités" ou sur demande aux bureaux de
l'association.

NOTRE SITE INTERNET EST ACTIF

Total de la fréquentation depuis son installation en octobre
2008 : 10396 – popularité du site : 92

Continuons à le faire vivre, à l'actualiser. Merci pour votre
contribution.

Une rubrique "commentaires" est à votre disposition (bas
de page)

www.vivre-en-famille.fr



Dates à retenir :

- 15 mai 2010 :** - Journée annuelle des familles
25 septembre 2010 : - Préparation du container
- Assemblée Générale de l'Association

La Lettre de l'Association «Vivre en Famille»
Association reconnue d'Intérêt Général

Directeur de la publication - Maurice Labaisse
Les Forges de Varenne, 61700 Champsecret

Tél : 02 33 37 76 88 - Fax : 02 33 37 96 10

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui aident tout
au long de l'année ; pour le foyer de vie, l'adoption, la
journée annuelle des familles, les actions
humanitaires**

Et aussi merci pour votre amitié.

**Toute l'Equipe de VIVRE EN FAMILLE
vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses
meilleurs vœux pour l'année 2010.**

Votre soutien nous est précieux. Merci



OUI, j'apporte mon soutien aux actions de l'Association VIVRE EN FAMILLE

Coupon et chèque libellé à l'ordre de **Vivre en Famille** à retourner au siège Les Forges de Varenne, 61700 Champsecret

Je vous adresse un don de euros (chèque ci-joint)

Je souhaite parrainer un enfant :

- à Djibouti en RDC
 une fille un garçon
 je laisse Vivre en Famille choisir

Je règle mon premier versement par chèque et je m'engage à verser
une somme mensuelle de :

15 € 20 € 30 €

Je recevrai mon dossier personnel avec la photo de mon filleul et les informations
sur ses conditions de vie.

Mon parrainage à 15 € par mois ne me reviendra qu'à

5.10 € / mois après déduction fiscale – 6.80 € pour 20 € - 10.20 € pour 30 €.

Mme Mlle Mr Mme et Mr

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél Fixe _____ Tél Mobile _____

Email _____

Année de naissance _____

Profession _____

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez vous adresser par écrit à
notre siège pour avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et en
demander la rectification.